

---

M.E.S., Numéro 141, Vol. 2, juillet – août 2025

<https://www.mesrids.org>

Dépôt légal : MR 3.02103.57117

N°ISSN (en ligne) : 2790-3109

N°ISSN (impr.) : 2790-3095

---



## ***Revue Internationale des Dynamiques Sociales***

### ***Mouvements et Enjeux Sociaux***

*Kinshasa, juillet - août 2025*

## ELECTIONS ET DEVELOPPEMENT EN RD CONGO

par

**Coco YUMAINE MAYANGA**

*Chef de Travaux, Faculté des Sciences Sociales, Administratives et Politiques,  
Département des Sciences Politiques et Administratives,  
Université de Kinshasa*

**Résumé**

*La République démocratique du Congo se prépare – au vu du chronogramme de la feuille de route 2025-2029 publiée par la CENI en avril 2025 – à organiser son 5<sup>e</sup> cycle électoral. Mais au même moment, le pays connaît une guerre d'agression dans sa partie Est entraînant une instabilité politique persistante.*

*En partant des expériences électorales, l'élection constitue une activité d'une grande portée en ce qu'elle est la machine à produire les dirigeants qui interviennent dans la spirale de la gouvernance pour le bon fonctionnement d'un Etat.*

*Cette étude permet d'interroger le lien qui existe entre l'organisation de différents scrutins combinés et le développement de la RDC. Il s'agit tout simplement de partir des promesses électorales faites – surtout par les candidats à l'élection présidentielle – voir si cela a été appliqué pour l'émergence de notre pays. En effet, le candidat élu Président de la République est le garant et représentant de la Nation.*

**Mots - clés :** *élection, développement, projet de société, promesses électorales, CENI, RDC*

**Abstract**

*The Democratic Republic of Congo is preparing - in view of the chronogram of the 2025-2029 roadmap published by the CENI in April 2025 - to organize its 5th cycle electoral. But at the same time, the country was experiencing a war of aggression in its game is causing a persistent political instability.*

*Starting from electoral experiences, the election constitutes an activity of a large range in that it is the machine to produce the leaders who intervene in the spiral of governance for the proper functioning of a State.*

*This study makes it possible to question the link between the organization of different combined ballots and the development of the DRC. It is simply a question of starting from the electoral promises made - especially by the candidates for the presidential election - to see if it was applied for the emergence of our country. Indeed, the candidate elected president of the Republic is the guarantor and representative of the nation.*

**Keywords:** *election, development, society project, electoral promises, CENI, DRC*

**INTRODUCTION**

Un des problèmes qui agitent – et toujours d'actualité – actuellement les conversations entre intellectuels voire les instruits, les émissions sur les différentes chaînes de télévision ainsi que les réseaux sociaux, concerne le bilan pas tellement fameux d'un Chef de l'Etat après son élection à la tête du pays. Les conditions de vie de la population ne s'en suivent pas, elles deviennent de plus en plus intenable.

Pour connaître ses premières élections « démocratiques », la République Démocratique du Congo a connu une longue transition. Nous rejoignons Kabuya Lumuna Sando<sup>1</sup> qui affirme que cette transition au Congo était subdivisée en quatre phases :

- la transition dictatoriale et la constitution révisée (1990 à 1992)
- la transition démocratique proprement dite (1992 à 1997)
- la deuxième transition dictatoriale et le décret-loi constitutionnel du 25 mai 1997
- la transition consensuelle (2001 – 2006)

Un fait mérite d'être soulevé, malgré les problèmes liés à la gestion du pays, la problématique de l'organisation des élections était toujours évoquée. La conférence nationale souveraine, ouverte en août 1991, avait réussi à mettre sur pied une commission nationale des élections (CNE) dirigée par Bayona Bameya. Cette CNE accomplira un fort maigre travail. Plusieurs facteurs ont joué à sa défaveur et l'ont paralysée<sup>2</sup>.

<sup>1</sup> KABUYA LUMONA SANDO, C., *Manuel de sociologie politique*, PUK, Kinshasa, 2011, pp.165-168.

<sup>2</sup> GAUTHIER de Villers et OMASOMBO TSHONDA, J., *Zaire la transition manquée 1990 – 199*, n°27-29, Harmattan, Paris, 1997, pp.248-249.

Depuis octobre 1996, l'Alliance de Forces Démocratiques pour la Libération du Congo (AFDL) mena une guerre dite de libération. Tout au long de sa campagne militaire, l'AFDL recourut aux parodies d'élections pour obtenir le soutien populaire et faciliter la conquête du pouvoir. Après la prise de certaines capitales provinciales, les populations furent rassemblées dans les stades pour élire leurs gouverneurs de province. L'Alliance préfère l'élection à la nomination des autorités municipales urbaines et provinciales. Ces élections à l'AFDL n'avaient rien de démocratique.

A la prise du pouvoir par l'AFDL, Laurent Désiré Kabila s'étant autoproclamé Président, son discours s'inscrit dans le processus de démocratisation en annonçant dans son programme l'organisation d'un référendum constitutionnel et des élections libres, la date du 17 mai n'aurait pas interrompu le processus de démocratisation. Malheureusement, rien n'a été fait dans ce sens<sup>3</sup>.

Il a fallu attendre le régime consensuel du 1 + 4 instauré à partir de l'accord global et inclusif pour voir se mettre en place non seulement le gouvernement mais aussi les institutions d'appui à la démocratie dont la Commission Electorale Indépendante (CEI), une commission ad hoc qui se transformera en une commission permanente dénommée Commission Electorale Nationale Indépendante, en sigle, CENI.

En ce jour, la République Démocratique du Congo a déjà connu 4 cycles électoraux (2006, 2011, 2018, 2023).

Actuellement, dans les Etats modernes, l'élection constitue une activité d'une grande importance en ce qu'elle permet une circulation des dirigeants qui interviennent dans la pyramide de la gouvernance politique voire administrative d'un pays. Celle-ci confère aux élus les compétences de procéder à la nomination des responsables dans les différentes sphères de la vie nationale.

L'élection est inséparable de la démocratie. Elle est devenue selon la formule de Philippe Ardant<sup>4</sup>, « un rite démocratique ».

Malheureusement, comme l'a si bien souligné Nicaise Ibula, peut-on encore croire à l'avènement de la démocratie en Afrique et à la capacité des élections à déclencher l'esquisse de paix, la concorde nationale et le progrès social escomptés ? Une fois de plus, des élections entachées d'innombrables irrégularités ont entraîné des violences physiques et symboliques, d'incroyables violations de droits humains, voire des coups d'Etat intempestifs dont les conséquences sont très prégnantes au sein de la société.<sup>5</sup>

Les lignes qui suivent se livrent à une certaine démonstration : celle d'évaluer, d'abord, l'impact de différents scrutins organisés par la CENI depuis 2011 sur l'émergence de la RDC, ensuite, nous allons déceler les obstacles qui ne permettent pas un mieux-être de la population congolaise après avoir porté leur choix sur les dirigeants qui doivent décider sur leur destinée.

Cette étude portant sur les élections et le développement de la RDC s'appuie non seulement sur l'analyse stratégique en ce qu'elle permet de prendre en compte les enjeux du pouvoir et certaines logiques d'action stratégiques, mais aussi sur les techniques d'analyse documentaire et de l'interview libre.

Pour sa clarté, ce texte se structure en trois points différents :

- le premier définit les concepts élections et développement
- le deuxième analyse quelques promesses faites par les candidats élus à l'élection présidentielle pour booster le développement du pays.
- le troisième évalue le lien entre élections et développement de la RDC.

## I. ELECTIONS ET DEVELOPPEMENT

Nous n'allons pas, ici, développer les théories sur les élections et le développement. Il s'agira de fixer le cadre de référence par rapport à ces deux concepts selon notre entendement dans cette réflexion.

### 1.1. Elections

Le concept « *élection* » signifie différentes choses pour différentes personnes.

<sup>3</sup> MAINDO MONGA NGONGA, A., *Voter en temps de guerre Kisangani (RD Congo) 1997, Quête de Légitimité et conquête de l'espace politique*, L'Harmattan, Paris, 2001, pp.15-16.

<sup>4</sup> ARDANT, P., *Institutions politiques et droit constitutionnel*, LGDJ, Paris, 2007, p.153.

<sup>5</sup> IBULA N., *Elections timocratiques et instabilité sociopolitique. L'Afrique entre la démocratie sauvage et la tyrannie de la majorité*, L'harmattan RD Congo, 2025, p.9.

Étymologiquement, le concept élection vient du verbe latin « *eligere* » et du substantif « *electio* » qui signifie choisir<sup>6</sup>. Ainsi, l'élection est le moyen par lequel un peuple désigne, librement, ses représentants qui se chargent, en son nom, et à sa place, de décision des affaires publiques. En d'autres termes, c'est un acte d'une grande importance par lequel les électeurs sont appelés non seulement à faire connaître leur opinion, mais aussi à participer, indirectement, à l'élaboration de la politique nationale ou au choix d'une orientation politique quelconque.

Pour Marie-Soleil Frère, « les élections sont considérées comme un fondement de la démocratie : elles permettent aux électeurs de choisir ceux qui vont les représenter et exercer en leur nom une parcelle de l'autorité publique. Elles constituent aussi des échéances régulières permettant, en fin de mandature, de faire le bilan de la gestion du pouvoir par une équipe et de donner au citoyen la possibilité de choisir à nouveau ou continuer à accorder sa confiance aux mêmes représentants ou d'en changer »<sup>7</sup>.

Quant à Guy Hermet<sup>8</sup>, l'élection est un mode de désignation des titulaires des rôles politiques octroyant aux membres de la collectivité concernée le droit de choisir leurs représentants. L'élection s'impose, ainsi, en même temps comme principe et comme technique de gouvernement.

Comme principe de gouvernement, elle constitue le fondement même de la démocratie représentative, postulant que le pouvoir politique n'est légitime que s'il est exercé par le peuple par l'intermédiaire de ses représentants dûment désignés. Aussi, la démocratie représentative a-t-elle supposé la lente extension du droit de suffrage et une élection n'est-elle tenue pour pleinement démocratique que si elle s'exerce au suffrage universel sans restriction de nature sociale, économique, éducative ou sexuelle. Encore doit-on noter que le suffrage universel suppose, pour les élections politiques et dans la plupart des pays, une condition de nationalité (excluant les étrangers du droit de vote) et d'âge (chaque droit électoral précisant l'âge minimum requis pour exercer son droit de suffrage). En tant qu'institution porteuse de légitimité, l'élection devient ainsi un rituel important de la vie politique, un moment d'accomplissement de l'identité citoyenne, d'affirmation de la communauté politique et de valorisation du personnel politique.

Comme technique de gouvernement, l'élection devient sujet de débat et de contestation. La manière de désigner les gouvernants influe de manière déterminante sur le résultat des élections et constitue à ce titre un enjeu décisif pour la classe politique. Les modalités d'exercice du droit de suffrage se révèlent extrêmement diverses, tant dans l'espace que dans le temps, laissant la place à quantité de formules convertissant de façon toujours contestable et insatisfaisante l'expression d'un suffrage en mode de désignation d'un représentant. Le suffrage peut, ainsi, être direct (le citoyen choisissant directement son représentant) ou indirect à un ou plusieurs degrés (le citoyen choisissant de grands électeurs désignant, à leur tour, tel ou tel titulaire de rôle politique), à l'instar des élections sénatoriales en France ou présidentielles aux États-Unis. Le vote est, généralement, secret, mais les moyens mis en place pour garantir ce droit sont plus ou moins efficaces, notamment dans les régimes autoritaire, présence d'isolaires, garantie de la stricte individualité de l'acte de vote).

## 1.2. Développement

Le concept développement n'est pas univoque. Chaque chercheur le définit selon l'une ou l'autre approche. Mais toutes ces définitions convergent par le fait qu'elles indiquent que le développement a pour objectif d'atteindre l'épanouissement et le progrès de l'homme par la maîtrise de la nature.

Le développement est défini comme l'ensemble des transformations structurelles (démographiques, économiques, sociales, mentales, politiques etc...) qui rendent possibles et accompagnent la croissance économique et l'élévation du niveau de vie<sup>9</sup>.

Ainsi, nous rejoignons Olofio Ben Olomy<sup>10</sup> qui définit le développement comme étant un effort multidimensionnel constat, destiné à résoudre les problèmes d'ordre économiques, politique et socio-culturel.

De ce fait, le développement pris dans son sens général est un processus de valorisation humaine des personnes et des sociétés qui à travers l'amélioration des conditions matérielles d'existence permet un épanouissement de l'être individuel et collectif.

<sup>6</sup> KAPANGA MUTOMBO, *Dictionnaire pratique des élections A-L*, GLOBETHICS, EFEAC, p.212.

<sup>7</sup> <https://fr.wikipedia.org/wiki/%C3%89lection>, consulté le 2 mai 2025 à 16h15'.

<sup>8</sup> Guy HERMET et alii, *Dictionnaire de la science politique et des institutions politiques*, 7<sup>e</sup> édition revue et augmenté, Armand colin, 2010, pp.63-64.

<sup>9</sup> <https://ses.webclass.fr>, consulté le 12 mai 2025 à 14h00'

<sup>10</sup> OLOFIO Ben OLOMY, *Economie de développement*, Cours inédit, UNIKIN, FSSAP, 2000

En se référant aux différentes approches théoriques du concept développement, nous pouvons distinguer :

- le développement politique
- le développement économique
- le développement social (socio-économique)
- le développement culturel ...

Bref, le développement se fait accompagner d'une évolution du niveau mental, de sorte que les agents de ce développement puissent se muer individuellement et collectivement dans leur esprit en acteur historique conséquent de leur responsabilité.

Le rôle du développement consiste à élargir les possibilités, pour chacun de choisir la vie qui lui convient : vivre longtemps et en bonne santé, acquérir un savoir et des connaissances, avoir accès aux ressources nécessaires pour une existence décente et d'être en mesure de participer à la vie de la collectivité.

Dans le même ordre d'idées, Godé Mpyoi Kadima affirme que le développement se planifie, à partir d'une vision et d'un ensemble d'ambitions. Les pays développés le sont devenus à partir d'une volonté manifeste d'aller de l'avant, laquelle s'est traduite en une vision, en un ensemble d'ambitions et a conduit leurs populations à travailler sans relâche pour dominer la nature qui n'est pas toujours généreuse<sup>11</sup>.

## II. PROMESSES DE CAMPAGNE LORS DE L'ORGANISATION DE L'ELECTION PRESIDENTIELLE EN RDC

Le Président Joseph Kabila Kabange avait placé ses deux mandats électoraux (2006 et 2011) sous le signe de la reconstruction et de la modernisation de la RDC dans la perspective de son émergence.

Le pouvoir de l'époque avait même mobilisé la presse tant visuelle qu'audiovisuelle, pendant au moins deux semaines, en nous présentant le matériel qui devait être utilisé dans le cadre des travaux de cinq chantiers.

Malheureusement, le pays n'a pas continué à vivre et à poursuivre son élan de reconstruction suivant le programme gouvernemental répondant au projet de société que le peuple avait adopté en élisant Joseph Kabila Kabange à la magistrature suprême<sup>12</sup>.

Nous notons tant soit peu quelques réalisations sous le Président Kabila Kabange : nouvelle aéroport de N'djili, travaux du port en eaux profondes de Banana, infrastructures routières et immobilières à Lubumbashi et à Kinshasa, etc. L'énumération n'est pas exhaustive.

Mais l'on a pu constater un coût d'arrêt dans cet élan de reconstruction.

Pour certaines personnes soumises à notre enquête, cet élan de reconstruction et de modernisation avait, cependant, subi des contraintes liées aux aléas intérieurs et extérieurs, tels que la crise financière mondiale qui avait réduit les avoirs de l'Etat ou les conflits armés suivis des obligations électorales qui nécessitent constamment des moyens financiers.

Pour d'autres, la plupart des collaborateurs du Chef de l'Etat voire certains leaders de la majorité au pouvoir ne maîtrisaient même pas les contours de cet élan de reconstruction.

D'ailleurs, lors d'un point de presse au Palais de la Nation, le Président de la République Joseph Kabila Kabange avait affirmé qu'il n'avait pas plus de 15 collaborateurs sérieux au tour de lui<sup>13</sup> pouvant lui permettre de mieux réfléchir pour la République.

En 2018, nous assistons, a-t-on dit, à une passation pacifique et civilisée du pouvoir entre le président Joseph Kabila et Felix Antoine Tshisekedi Tshilombo.

Ce dernier lance son quinquennat avec un nouveau projet de société de son parti l'Union pour la Démocratie et le Progrès Social (UDPS) : « le peuple d'abord ». C'est un ensemble de « vingt » propositions

---

<sup>11</sup> MPOY KADIMA, G., *Décentralisation et développement local*, cours en Master 1 ECODEV, 2024-2025, p.2.

<sup>12</sup> RAMAZANI, Y., et KOTA, J., « Les chantiers c'est reparti », in *Congo Panorama édition* n°28 avril – mai 2018, pp.26-27.

<sup>13</sup> Propos tenus par le Président Joseph Kabila Kabange lors d'un point de presse devant les journalistes de la presse nationale qu'internationale.

concrètes faites au peuple congolais dans la perspective de la prise et de l'exercice démocratique du pouvoir par l'UDPS afin de construire et de garantir le bonheur commun<sup>14</sup>.

Dès le jour de la prestation comme Président de la République, le Chef de l'Etat avait promis d'améliorer le quotidien de congolais. Le pouvoir a, quand même, facilité la scolarité des enfants avec la gratuité de l'enseignement du primaire et celle des accouchements dans un premier temps à Kinshasa, la revitalisation de l'inspection générale des finances pour un contrôle minutieux de différentes structures étatiques en matière de gestion des finances publiques.

Une contradiction s'installe : d'abord, le Chef de l'Etat, dans sa gouvernance, s'entoure de beaucoup de cadres qui viennent de la diaspora dont certains ont eu du mal à opérationnaliser le projet de société le « *peuple d'abord* » ensuite, une certaine incompréhension entre les leaders de la majorité au pouvoir (FCC-CACH). Aux priorités du *peuple d'abord* s'installe une guéguerre entre les deux familles politiques, car le Chef de l'Etat était obligé de composer avec des acteurs de fois dépourvus de la représentativité électorale, mais importants pour la visibilité politique et la stabilité des institutions. Les priorités avaient changé de camp. Il s'est installé une gouvernance de façade provoquant une désintégration du tissu socio-économique.

Pour la plupart des personnes soumises à notre interview, le Chef de l'Etat n'avait tenu à sa parole, la souffrance devient atroce, la population n'arrive pas à manger à leur faim.

La vie devient de plus en plus dur pour de congolais qui constate avec regret qu'à l'opposé, comme sous Joseph Kabila Kabange, un petit nombre s'enrichit<sup>15</sup>.

Le 29 juin 2021, Felix Antoine Tshisekedi Tshilombo, alors président sortant, affirme sa volonté de concourir à un second mandat lors de l'élection présidentielle de 2023.

Pour son second mandat, Félix Antoine Tshisekedi Tshilombo présente un programme décliné en 6 axes : créer plus d'emplois en accélérant la promotion de l'entrepreneuriat, protéger le pouvoir d'achat des ménages, assurer la sécurité de nos populations, poursuivre la diversification de l'économie, garantir l'accès aux services de base en veillant à l'extension des programmes tels que ceux de la couverture de santé universelle, de la gratuité de l'enseignement et du PDL 145 territoires, renforcer l'efficacité de nos services publics<sup>16</sup>.

Le Chef de l'Etat dit mesurer la lourde tâche et les attentes de la population. Nous pensons mieux évaluer ces six axes à la fin de cette mandature. Mais, une évaluation a mis parcouru, nous montre déjà que le pays ne décolle pas nous sommes en train de faire le surplace. Car, dans le volet sécuritaire, le pays fait face pour la énième fois à une guerre d'agression dans la partie Est du pays.

### III. LIEN ENTRE ELECTIONS ET LE DEVELOPPEMENT DE LA RDC

Les élections et les échéances électorales, voire l'alternance au pouvoir appartiennent à l'essence de la démocratie, non pas tant du fait du seul vote, mais du fait de tout le processus d'expression libre de la pensée, de l'appréciation, et de l'évaluation du peuple sur les programmes gouvernementaux et leur exécution, Si le processus qui aboutit aux élections n'est pas caractérisé par la liberté d'expression, les débats sur les valeurs de sociétés, la présentation des bilans du gouvernement et des programmes des partis politiques, les élections seront une vaste tromperie, une mascarade, une tricherie et une comédie. Le mandat du peuple implique une connaissance suffisante et claire des candidats, de leurs compétences, de leur intégrité morale, et de ce qu'ils vont faire du pouvoir qu'ils sollicitent du peuple<sup>17</sup>.

Dans le cadre de la RDC, l'organisation de l'élection présidentielle (2011, 2018 et 2023) n'a pas contribué non seulement au renforcement de la démocratie mais aussi à l'émergence vers le développement au vu de différentes promesses formulées par les candidats lors de leur campagne électorale.

Les élections peuvent être un passage obligé, un élément critique dans le processus de transformation des sociétés. Mais en RDC, nous constatons que cette transformation tarde à venir. Comme l'affirme Emile Bongeli<sup>18</sup>, le tout se résume en moins d'éthique et plus de cynisme dans les jeux des acteurs politiques. En effet, combativité, compétition, complot, conflit, polémique, violence, ruse, astuce... constituent des vertus de fond en politique, tandis que les élections, les négociations ou d'autres formes de compromis n'en constituent

<sup>14</sup> [https://udps.net/cpt\\_services/projet-de-société-de-l'udps/](https://udps.net/cpt_services/projet-de-société-de-l'udps/)

<sup>15</sup> [www.voaafrique.com.cdn.ampprojet.org](http://www.voaafrique.com.cdn.ampprojet.org), consulté le 8 juin 2025 à 17h00'.

<sup>16</sup> <https://actualité.cd/2024/01/20/rdc-pour-son-second-mandat>.

<sup>17</sup> ENGBANDA LINGONGE, L., *Eglise, Etat de droit et engagement socio-politique en RDC. Défis, fondements et perspectives*, Presses de l'Université Catholique du Congo, Kinshasa, 2019, p.61.

<sup>18</sup> BONGELI YEIKELO, E., *Sociologie politique. Perspectives africaines*, L'Harmattan, Paris, 2020, p.78.

que la face visible et civilisée sur fond de sauvagerie masquée. Cette situation n'évolue guerre, avec des élites parasites et préformatées pour vivre des prébendes et jouer le rôle d'intermédiaire à l'exploitation étrangère, ce qui explique l'irréversible développement du sous-développement du pays.

François Mukoka Nsenda<sup>19</sup> note à ce sujet que, l'Etat chez nous n'a jamais joué un autre rôle que celui d'un Etat anti-développement, principalement, en raison de sa nature fondamentale néo-patrimoniale et centripète. De ces différentes considérations évoquées, le lien à établir entre des élections organisées par la CENI et l'émergence du pays vers le développement semble être trop théorique.

Certains obstacles peuvent être relevés empêchant une réciprocité effective entre l'organisation des dites élections et le mieux-être de la population congolaise :

- la pérennisation de la culture des antivaleurs<sup>20</sup> caractérisée par la mégestion et le détournement des deniers publics. Les gestionnaires surtout les élus assurent leur mandat public en favorisant des combines de toute sorte ressemblant à un braquage bien organisé. Ils profitent de leur temps au pouvoir ;
- sur le plan éthique, ceux qui arrivent au pouvoir par le truchement des élections affichent un manque d'amour, une moralité discutable (*Kuluna en cravate*), un manque de conscience ;  
Ils perdent de vue l'intérêt général au détriment de leur ego, leurs intérêts personnels. Les revenus de la vente des minerais, des impôts payés par les contribuables ou encore les prêts voire les ressources accordées par les partenaires techniques et financiers ne profitent pas du tout à la reconstruction du pays ;
- une démocratie de façade avec les opportunistes qui accèdent au pouvoir. Les coûts de la politique ont détruit la méritocratie ;
- le manque de redevabilité. Pendant la campagne électorale, les « cadeaux » sont la principale raison de la présence des électeurs. Ventre affamé n'a pas d'oreilles. Cela remet en cause la redevabilité des élus vis-à-vis de leurs mandats, qui peuvent plus facilement décider, une fois élu, d'agir pour leurs propres intérêts<sup>21</sup>. Il s'agit pour les uns comme pour les autres d'un « *troc électoral* ». Les élus ne se sentent pas concernés par le débat de la reconstruction et de la modernisation du pays au vu de leur projet de société. Ils ont déjà payé (acheté) leur siège ;
- La méconnaissance par certains cadres du parti de leur propre projet de société. En effet, ce dernier est plus élaboré par un groupe d'experts pour des visés électoralistes, aucune discussion de fonds n'est engagée entre les différentes parties prenantes de la coalition au pouvoir.

La plupart d'entre elles ignore des objectifs à atteindre voire la vision claire du chef, cela a comme conséquence une mauvaise compréhension de rôle, un manque d'informations sur les étapes clés dans l'opérationnalisation dudit projet.

## CONCLUSION

Le processus électoral congolais est en soi un facteur de risque pour la bonne gouvernance. L'alternance par les urnes n'a pas changé de manière substantielle la qualité de la gouvernance dans notre pays.

Elections et développement de la RDC nous ramènent à deux pôles en tension. En décembre 2028, le Président actuel au pouvoir arrive fin mandat alors que le pays connaît une guerre d'agression dans sa partie Est.

D'ailleurs, la CENI a publié le vendredi 04 avril 2025 une feuille de route du processus électoral 2025-2029, qui regroupe toutes les activités en prélude à l'organisation des élections nationales, provinciales et locales de 2018. Le pays connaîtra son 5<sup>e</sup> cycle électoral. Pour quelle finalité ? quelle est la part de la population dans l'organisation de différents scrutins combiné ?

Le Congo mérite mieux. Il a besoin des dirigeants capables de moderniser et de reconstruire le pays. Aussi, ils doivent être capables de transformer les difficultés en opportunités et les opportunités en richesses.

<sup>19</sup> MUKOKA NSENDA, F., *Etat et gouvernamentalité au Congo*, IDREDES, Kinshasa-Montréal-Washington, 2012, p.18.

<sup>20</sup> Le gouvernement de la RDC est partout sauf là où l'on a réellement besoin de lui : une insécurité généralisée à travers le pays, une urbanisation chaotique, une irresponsabilité gouvernementale chronique, un championnat organisé pour le détournement des deniers publics.

<sup>21</sup> Camille FORITE, *Les coûts de la politique en République démocratique du Congo*, WFD, Royaume Unie, 2024, p.14.

Les élus et les citoyens ont besoin d'avoir une perspective élargie et à long terme de la bonne gouvernance et du développement humain, ainsi qu'une idée du contenu du développement. Il leur faut, également, comprendre les complexités historiques, culturelles et sociales qui constituent le fondement de cette perspective.

Dans ce cas précis, il convient de faire preuve d'une bonne vision dans la définition des orientations, des actions car, les attentes de la population sont diverses ordres : sur le plan social (amélioration des conditions sociales en mettant en pratique les projets de société/promesses de campagne électorale, l'amélioration de l'infrastructure - écoles, Centre de santé, routes, marché - , accès à l'éducation et aux soins de santé de qualité pour tous, accroissement des revenus...) ; sur le plan économique (la création d'emplois, la réhabilitation de l'outil de production, susciter les investissements publics et privés...) ; sur le plan politique (promotion de la bonne gouvernance, l'alternance politique, promotion de la paix et du développement durable ainsi que de la sécurité, une coopération économique régionale, promouvoir une culture démocratique et politique, une diplomatie responsable et de l'interculturalité).

Bref, nous sommes d'avis avec Jean Louis Esambo Kangashe que<sup>22</sup>, les élections ne peuvent conduire au développement que dans la mesure où les institutions qui en découlent sont constituées des personnes éprises du devoir de servir et non de se servir. Ces personnes doivent, ensuite, être comptables de leur gestion devant les électeurs et, au besoin, auprès des instances judiciaires compétentes.

Ainsi, les électeurs en exerçant leur souveraineté lors des élections peuvent sanctionner tout élu. Ce vote sanction permet d'écarter tout celui qui n'a pas rempli son contrat social, sa promesse électorale et/ou son projet de société. Ils peuvent se choisir d'autres dirigeants, d'autres représentants qu'ils jugent capables de répondre à leurs préoccupations profondes. Ce vote sanction aura comme conséquence le maintien de la communication entre les élus et leur base. Après les élections, le peuple doit donc veiller à ce que les élus travaillent dans le sens de la réalisation de ses aspirations profondes, de ses attentes.

#### BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE

- ARDANT, P., *Institutions politiques et droit constitutionnel*, LGDJ, Paris, 2007.
- BONGELI YEIKELO, E., *Sociologie politique. Perspectives africaines*, L'Harmattan, Paris, 2020.
- Camile FORITE, *Les coûts de la politique en République démocratique du Congo*, WFD, Royaume Unie, 2024.
- ENGBANDA LINGONGE, L., *Eglise, Etat de droit et engagement socio-politique en RDC. Défis, fondements et perspectives*, Presses de l'Université Catholique du Congo, Kinshasa, 2019.
- ESAMBO KANGASHE, J.L., « Elections, système imposé de l'extérieur ou voie de développement ? » in *Congo-Afrique*, n°456, Juin-Juillet, Août 2011.
- GAUTHIER de Villers et OMASOMBO TSHONDA, J., *Zaire la transition manquée 1990 - 199*, n°27-29, Harmattan, Paris, 1997.
- HERMET, G., et alii, *Dictionnaire de la science politique et des institutions politiques*, 7<sup>e</sup> édition revue et augmenté, Armand Colin, 2010.
- <https://fr.wikipedia.org/wiki/%C3%89lection>, consulté le 2 mai 2025 à 16h15'.
- <https://actualite.cd/2024/01/20/rdc-pour-son-second-mandat>.
- <https://Ses.WEBclass.fr>, consulté le 12 mai 2025 à 14h00'
- [https://udps.net/cpt\\_services/projet-de-societe-de-l-udps/](https://udps.net/cpt_services/projet-de-societe-de-l-udps/)
- IBULA N., *Elections timocratiques et instabilité sociopolitique. L'Afrique entre la démocratie sauvage et la tyrannie de la majorité*, L'harmattan RD Congo, 2025.
- KABUYA LUMUNA SANDO, C., *Manuel de sociologie politique*, PUK, Kinshasa, 2011.
- KAPANGA MUTOMBO, *Dictionnaire pratique des élections A-L*, GLOBETHICS, EFEAC.
- MAINDO MONGA NGONGA, A., *Voter en temps de guerre Kisangani (RD Congo) 1997, Quête de Légitimité et conquête de l'espace politique*, L'Harmattan, Paris, 2001.
- MUKOKA NSENDA, F., *Etat et gouvernamentalité au Congo*, IDREDES, Kinshasa-Montréal-Washington, 2012.

<sup>22</sup> ESAMBO KANGASHE, J.L., « Elections, système imposé de l'extérieur ou voie de développement ? » in *Congo-Afrique*, n°456, Juin-Juillet, Août 2011, p.431.

- OLOFIO Ben OLOMY, *Economie de développement*, Cours inédit, UNIKIN, FSSAP, 2000
- RAMAZANI, Y., et KOTA, J., « Les chantiers c'est reparti », in *Congo Panorama*, édition n°28 avril – mai 2018.
- [www.voafrique.com.cdn.ampprojet.org](http://www.voafrique.com.cdn.ampprojet.org), consulté le 8 juin 2025 à 17h00'.
- MPOY KADIMA, G., *Décentralisation et développement local*, cours en Master 1 ECODEV, 2024-2025.